

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 61 (1935)  
**Heft:** 2

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

## ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements  
s'adresser à la librairie  
F. Rouge & C<sup>ie</sup>, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Secrétaire : EDM. EMMANUEL, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; R. DE SCHALLER, architecte ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; E. PRINCE, architecte ; *Valais* : MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny ; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, LA TOUR-DE-PEILZ.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER, ingénieur ; E. SAVARY, ingénieur.

## ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,  
largeur 47 mm. :

20 centimes.

Rabais pour annonces  
répétées.

Tarif spécial  
pour fractions de pages.

Régie des annonces :

Société Suisse d'Edition,  
Terreaux 29, Lausanne.

SOMMAIRE : *L'électricité dans la maison d'habitation moderne*, par M. PIERRE PAYOT, ingénieur. — *A propos de chauffe-eau*. — *Concours pour l'aménagement d'une nouvelle plage, à Bellerive (Lausanne)*. — *La nouvelle installation d'énergie de pointes et de réserve de la S. A. des Forces motrices de St-Gall et d'Appenzell (suite)*. — *Les courants vagabonds*. — *XIV<sup>e</sup> congrès international de l'habitation et de l'aménagement des villes*. — *III<sup>e</sup> congrès belge de la Route*. — SOCIÉTÉS : *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne* ; *Société suisse des ingénieurs et des architectes*. — BIBLIOGRAPHIE. — SUPPLÉMENT COMMERCIAL.

## L'électricité dans la maison d'habitation moderne<sup>1</sup>,

par M. PIERRE PAYOT, ingénieur,  
secrétaire de direction de la Société romande d'électricité.

## Le froid électrique.

*Introduction.* Il est bon de rappeler, au début de ce chapitre, que la chaleur et l'humidité favorisent énormément la formation des bactéries dont l'action est suspendue tant que la température est inférieure à  $+5$  à  $10^{\circ}$  C. environ. Ce sont ces bactéries qui font trancher le lait, rancir le beurre, corrompre la viande, pourrir les légumes ; bref, qui gâtent très rapidement tous les aliments. Or, un empoisonnement par des aliments « non frais » peut avoir de très sérieuses conséquences. Le risque est d'autant plus grand que très souvent les marchandises n'ont encore ni goût ni odeur caractéristique et sont déjà dangereusement infectées.

Si donc on veut pouvoir conserver un certain temps des provisions, il est strictement indispensable de les tenir dans une atmosphère sèche et froide. A part cette nécessité d'hygiène, il est nécessaire que certains aliments soient consommés frais, pour qu'ils soient agréables. Les vins blancs, cocktails, salades de fruits, certains entremets ne peuvent guère être appréciés à leur juste valeur si la maîtresse de maison ne dispose pas d'une armoire froide.

Enfin, la possibilité de conserver longtemps des restes permet, non seulement une économie appréciable, mais encore de pouvoir les utiliser à quelques jours d'inter-

valle et de ne plus devoir manger le soir même les reliefs du repas de midi.

*Utilisation rationnelle de l'armoire froide.* Un bon frigorigène doit remplir certaines conditions pour que les denrées y soient conservées au mieux. Aussi, la plupart des appareils modernes possèdent-ils un bouton de réglage de la température, et parfois un thermomètre.

La température dans l'intérieur de l'armoire n'est pas identique en tous ses points. Elle est à son minimum dans les tiroirs à glace, où elle est à  $-2^{\circ}$  à  $-5^{\circ}$ . Immédiatement au-dessous, elle atteint environ  $0^{\circ}$  à  $+2^{\circ}$ , pour monter à  $3^{\circ}$  ou  $4^{\circ}$  sur le fond de l'armoire. Le thermomètre marque  $5^{\circ}$  à  $8^{\circ}$  au sommet de l'armoire, de l'autre côté des tiroirs à glace (voir fig. 16).

Les aliments ne demandant pas tous la même température pour leur conservation optimum, il est bon de les mettre dans les parties de l'armoire dont la température s'en rapproche le plus.

|                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| vin, minimum . . . . .      | 0                          |
| bière, minimum . . . . .    | +1                         |
| poisson et viande . . . . . | $0^{\circ}$ à $+4^{\circ}$ |
| beurre et fromage . . . . . | $2^{\circ}$ à $5^{\circ}$  |
| lait . . . . .              | $2^{\circ}$ à $8^{\circ}$  |
| légumes . . . . .           | $0^{\circ}$ à $5^{\circ}$  |
| fruits . . . . .            | $2^{\circ}$ à $6^{\circ}$  |
| raisin, minimum . . . . .   | +6 <sup>o</sup>            |
| bananes, minimum . . . . .  | +10 <sup>o</sup>           |

Les légumes doivent être mis dans un récipient fermant bien, car une atmosphère trop sèche les ferait flétrir. Les fabricants d'armoires froides livrent un tel récipient, nommé humidificateur, où les légumes gardent leur fraîcheur et leur « croustillant ».

L'humidité de l'air est fonction de sa température. Or, comme les odeurs se transmettent par l'humidité, il faut

<sup>1</sup> Pour donner satisfaction à plusieurs vœux qui lui ont été exprimés, M. P. Payot a bien voulu rédiger ces compléments à son étude parue, sous le même titre, dans le « Bulletin technique » du 8 décembre dernier. Réd.